MORIN-HEIGHTS
1855

NOUVEL
AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

Que lors de la session ordinaire qui aura lieu le mercredi 9 décembre 2026, à 19h00 au Chalet Bellevue, sis au 27, rue Bellevue.

Le conseil municipal statuera sur la demande suivante :

Site	23, rue des Épinettes Lot 3 736 332
Zone	RV-28
Nature	Autoriser l'implantation d'un agrandissement projeté du bâtiment principal
Effet	Une réponse favorable du conseil municipal aura pour effet d'autoriser, la marge latérale gauche de 1,6 mètre d'un agrandissement projeté du bâtiment principal, alors que la règlementation en vigueur exige une marge latérale de 4,5 mètres minimum. Le tout contrairement au règlement de zonage numéro 642-2022.

QUE toute personne ou organisme intéressés pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation lors de la séance du Conseil, ou par courriel d'ici le mardi 8 décembre 2026 à 16h30 à l'adresse suivante : consultations@morinheights.com;

Donné à Morin-Heights, le 18 novembre 2026

NEW
PUBLIC NOTICE
MINOR EXEMPTION

PUBLIC NOTICE is hereby given that:

At the meeting to be held on Wednesday December 9th, 2026, at 7:00 pm, at the Chalet Bellevue located at 27, rue Bellevue.

Council will rule on the following request:

Site	23, rue des Épinettes Lot 3 736 332
Zone	RV-28
Type	Authorize the proposed addition to the main building
Effect	A favorable response from the municipal council will have the effect of authorizing, a proposed addition to the main building with a left side yard setback of 1.6 metres, whereas the current regulations require a minimum side yard setback of 4.5 metres. The whole contrary to zoning By-law 642-2022.

THAT any interested person or organization may be heard regarding this request for minor exemption at the Council meeting, or by email until Tuesday December 8th, 2026, at 4:30 pm at the following address: consultations@morinheights.com;

Given at Morin-Heights on November 18th, 2026

Geneviève Beaudry-Boudreault
Greffière adjointe

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que le présent avis a été publié en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil le 18 novembre 2026

Geneviève Beaudry-Boudreault
Greffière adjointe